



Zartoshte BAKHTIARI
Maire

Neully-sur-Marne, le 30 juin 2022

Affaire suivie par :

Direction de la Famille et de la Scolarité
Pierre-Damien HOUVILLE
☎ 01 41 54 80 17
Réf. : ZB/AP/PH/ 22-048

Copie : Monsieur Jean-François PINON-DAVID, Inspecteur de l'Éducation nationale.

Objet : Livraison de la maternelle de Maison Blanche.

Mesdames et Messieurs les enseignants,
Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

La Ville de Neully-sur-Marne est engagée depuis maintenant plusieurs années dans un important processus d'aménagement des anciens terrains de l'hôpital de Maison Blanche, ces terrains faisant l'objet d'une requalification urbaine et se dotant par phases de nombreux logements et équipements.

Dans le cadre de ces évolutions, une nouvelle école maternelle doit voir le jour, en face de l'actuelle maternelle Jean Jaurès. Tout avait été anticipé et prévu par la Ville pour que cette nouvelle école soit livrable pour la rentrée de septembre 2022. Grand Paris Aménagement, maître d'ouvrage, détenteur de la concession d'aménagement du site et responsable de la maîtrise d'œuvre, nous a toujours affirmé que les délais seraient respectés.

Toutefois, lors d'une réunion de chantier à laquelle j'ai personnellement assisté en date du 22 juin, les équipes de Grand Paris Aménagement ont été mises face à leurs contradictions par les services de la Ville et ont finalement reconnu qu'elles ne seraient pas en mesure de livrer l'école pour la rentrée scolaire de septembre prochain, soit seulement un mois avant la date annoncée de livraison du bâtiment. Cette situation constitue une faute, entièrement imputable à la société Grand Paris Aménagement.

Pour autant, nous nous devons de répondre à cette situation nouvelle afin de permettre l'accueil de tous les élèves prévus à la rentrée sur ce groupe scolaire. Aussi, au-delà de l'application stricte des pénalités légales dues dans ce type de situation, j'ai demandé, en lien avec Madame la Première-Adjointe en charge de l'Éducation et l'ensemble de la majorité municipale, que Grand Paris Aménagement prenne toutes les mesures nécessaires afin que puissent être accueillis les élèves en septembre prochain.

Il est donc acté qu'en date du vendredi 12 août au plus tard, seront installées les classes modulaires équipées permettant d'accueillir l'ensemble des enfants, en tenant compte des ouvertures de classes programmées. Ces classes modulaires seront positionnées sur l'actuel parking des enseignants concernant l'école maternelle, et comprendront également un

modulaire de dortoir. L'intérieur de l'école sera réaménagé afin d'augmenter les capacités d'accueil du réfectoire.

Sur l'école élémentaire, les modulaires nécessaires seront positionnés au sein de la cour de l'école. La salle de l'Avenir sera occupée afin d'accroître les capacités du réfectoire. Les services municipaux resteront attentifs et mobilisés durant la période estivale afin de suivre l'évolution de ces aménagements.

Cette situation, que bien évidemment nous déplorons, devrait durer plusieurs semaines, mais prendre fin au moment des vacances de la Toussaint, selon les nouveaux engagements de Grand Paris Aménagement.

La Municipalité dans son ensemble est consciente des désagréments occasionnés pour les élèves comme pour les enseignants, du fait de lacunes relevant de la part de l'aménageur en charge du suivi du chantier. Nous restons toutefois tous mobilisés pour que la prochaine rentrée scolaire puisse se dérouler dans des conditions sereines et propices à l'épanouissement des élèves concernés.

En vous priant d'agréer, Mesdames et Messieurs les Enseignants, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, l'expression de ma plus entière considération.

Comptez sur notre mobilisation de tous les instants à vos côtés.

Bien cordialement,



BAKHTIARI